

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 août 2017

Présents : MARCUS Martine, DUMENY Catherine, HAZARD Jean, HAZARD Guy, MARCUS Hubert, NICOLAS Christophe

Absente : MUHLENHOVER Danièle

Secrétaire de séance : DUMENY Catherine

Convocation : 08/08/2017

Affichage : 29/08/2017

- Adoption des nouveaux statuts du Syndicat d'Electrification de la Woèvre
- Election des délégués au syndicat d'électrification de la Woèvre
- Redevance prélèvement ressource en eau
- Travaux au captage eau de Varvinay
- Entretien du système de chloration à Senonville
- Réglementation tonnage des véhicules en période de dégel
- Demande autorisation pour passage de fibre optique
- Demande achat terrain communal
- Estimation de l'ancien presbytère de Varvinay
- Demande de location d'un terrain communal
- Réflexion sur le devenir du service des eaux
-

N° 29-2017 : Approbation des nouveaux statuts du SEW

Mme la Présidente expose au Conseil Municipal que le comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Woèvre a approuvé les modifications de ses nouveaux statuts lors de son assemblée du 29 juin 2017 et qu'en conséquence, le conseil municipal de Valbois dispose de 3 mois à compter de la notification du 27 juillet 2017 pour se prononcer. À défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 6 voix pour :

APPROUVE les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Woèvre,

AUTORISE le maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 24-2017 PORTANT SUR MEME OBJET

N° 30-2017 : Election de nouveaux délégués au SIWEEP

Le maire précise que suite à l'adoption des modifications des statuts du SIWEEP, il est nécessaire de revoter les délégués, (soit un délégué titulaire et un suppléant, pour la commune de Valbois, conformément aux nouveaux statuts), représentant la commune au comité syndical.

Le conseil municipal a élu :

Mme MARCUS Martine domiciliée 12, rue des Vignes 55300 VALBOIS, déléguée titulaire

Mme DUMENY Catherine, domiciliée 28, rue des Fontaines 55300 VALBOIS, déléguée suppléante

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 24-2017 PORTANT SUR MEME OBJET

N° 31-2017 : Redevance prélèvement ressource eau

Le Maire rappelle à l'assemblée la délibération n° 27-2016 fixant les nouveaux tarifs de l'eau incluant la redevance de prélèvement à la ressource pour Varvinay et Savonnières (10 €/branchement/an)

Dans le contenu de cette délibération il a été omis de préciser le montant de la redevance de prélèvement à la ressource pour le village de Senonville.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à 10 €/branchement/an la redevance de prélèvement à la ressource pour le village de Senonville.

N° 32-2017 : Travaux au captage eau de Varvinay

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- DECIDE la remise en état du conduit d'aération actuel au captage d'eau potable de Varvinay ainsi que la mise en place d'un clapet sur la tuyauterie du trop plein
- CONFIE la réalisation des travaux à l'entreprise ANDOMEIO pour un montant HT de 1 890 euros.

N° 33-2017 : Entretien du système de chloration à Senonville

Suite à l'installation d'un système de chloration au captage d'eau de Senonville, l'entreprise Andoméio qui a réalisé les travaux préconise un entretien régulier du système de chloration avec un passage tous les 3 mois (à redéfinir en fonction de la consommation d'eau)

La prestation proposée comprend :

- Un démontage de la canne d'injection et nettoyage
- Fourniture et rempotage de chlore
- Réalisation d'un point de prélèvement pour mesurer le taux de chlore
- Divers contrôles et réglages

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte l'offre de l'entreprise Andoméo pour un montant HT de 290 euros pour une intervention.

Il convient de demander à l'entreprise d'établir un contrat d'entretien.

N° 34-2017 : Réglementation tonnage des véhicules en période de dégel

Considérant la nécessité de réglementer la circulation des véhicules sur le chemin rural dit de la chalade de Senonville à Saint-Mihiel en période de dégel afin d'éviter la détérioration de la chaussée, le Conseil Municipal, par 6 voix :

- Limite le tonnage des véhicules à 3.5 tonnes en période de dégel
- Charge le maire de prendre l'arrêté municipal correspondant

N° 35-2017 : Demande autorisation pour passage de fibre optique

L'entreprise CIRCET (partenaire de Orange) sollicite l'autorisation de créer un réseau souterrain sur les chemins :

- Rue de l'église
- Chemin rural dit de Lamorville à Senonville

Sur le territoire de Senonville pour la pose de fibre optique.

Ces travaux serviront à alimenter le pylône mobile afin d'avoir la 3G/4G sur les communes aux alentours, y compris Valbois.

L'entreprise s'engage à remettre à l'identique les chemins une fois les travaux réalisés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour la réalisation de ces travaux.

N° 36-2017 : Demande de location d'un terrain communal

Le Conseil Municipal prend acte :

- de la location de la parcelle communale cadastrée ZE 12 d'une contenance de 46 a 52 ca au profit de M. PIERSON Michel avec fin de bail du 30 novembre 2017, date de départ en retraite de M. PIERSON.
- de la demande de M. RENAUDIN Olivier, exploitant agricole domicilié à Nicey sur aire, gendre de M. Pierson se portant candidat pour reprendre en location ce terrain.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne une préférence à la location pour un jeune agriculteur domicilié dans une commune environnante et décide de ne pas retenir la demande de M. Renaudin.

Demande achat terrain communal

Mme le Maire fait part à l'assemblée d'une demande émanant de M. CONVALE et Mlle ALFONSO demeurant 2, rue des Fontaines à Valbois sollicitant l'achat du terrain communal situé le long de leur propriété, d'une contenance d'environ 40 m².

Le Conseil Municipal, souhaite dans un premier temps recueillir l'avis des propriétaires des parcelles voisines (parc ZB 43 et ZB 45). Cette demande sera à nouveau étudiée lors de la prochaine réunion.

Estimation de l'ancien presbytère de Varvinay

Maître Prud'homme, notaire à Vigneulles, après visite de l'immeuble, estime la valeur vénale du bien à 40 000 euros, compte-tenu de sa situation et du marché immobilier actuellement pratiqué dans le secteur.

Le Conseil Municipal demande une seconde estimation auprès d'un autre notaire.

Devenir du Service des Eaux

Plusieurs possibilités s'offrent à la commune :

- Attendre l'échéance de 2020 avec transfert de la compétence à la CODECOM dans le cadre de la loi NOTRE
- Adhésion dès maintenant au SIELL de Heudicourt (communication des conditions de transfert)
- Réaliser les travaux de mise en conformité

D'autre part, Mme le Maire informe l'assemblée de la création d'un comité de « Défense de l'eau » à l'initiative d'élus et responsables de syndicat des eaux soucieux du transfert de la compétence eau et des nombreuses incertitudes que cela engendre.

Une réunion publique est prévue le 1er septembre prochain à ce sujet.

Informations diverses

- Le Maire a pris un arrêté municipal pour interdire la circulation des véhicules à moteur sur certaines voies à Savonnières durant la période du brame du cerf.
- Commande d'un copieur multifonction par la biais d'une mise à disposition en location.
- Etude thermique du bâtiment de la mairie réalisée par la SARL Henry avec préconisation des travaux à réaliser.

N° 29-2017 : Approbation des nouveaux statuts du SEW

N° 30-2017 : Election de nouveaux délégués au SIWEEP

N° 31-2017 : Redevance prélèvement ressource eau

N° 32-2017 : Travaux au captage eau de Varvinay

N° 33-2017 : Entretien du système de chloration à Senonville

N° 34-2017 : Réglementation tonnage des véhicules en période de dégel

N° 35-2017 : Demande autorisation pour passage de fibre optique

N° 36-2017 : Demande de location d'un terrain communal

Liste des membres du Conseil Municipal

NOM	Signature
MARCUS Martine	
DUMENY Catherine	
HAZARD Jean	
MARCUS Hubert	
HAZARD Guy	
NICOLAS Christophe	
MUHLENHOVER Danièle	Absente